
Couches lavables : les essayer, c'est les adopter

Sieeen



7, Place de la République
Bp 42
58027 Nevers

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Cecilia Blanc
cecilia.blanc@sieeen.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Les couches lavables, la bonne solution



Dans le cadre de la signature du Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire (CODEC) par le SIEEEN en 2016, un groupe de travail s'est réuni pour développer l'utilisation des couches lavables sur les territoires dont le traitement des déchets est assuré par le Syndicat.

Le constat est simple : les couches jetables représentaient en 2015 près de 540 tonnes de déchets non-valorisables, soit 5% du total des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles, ou « ultimes »).

Tant dans le but de réduire le poids de poubelles que de favoriser l'utilisation d'objets et de matériaux réutilisables, ce groupe a cherché à développer des alternatives aux couches jetables, afin de permettre leur diffusion auprès des habitants et des structures concernées, et de vulgariser l'utilisation des couches lavables auprès du grand public notamment du jeune public par des actions pilotes.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Ce groupe de travail s'est fixé plusieurs buts au moment de sa formation, dans l'optique de favoriser la réduction des déchets du territoire par le choix de cette alternative aux couches jetables :

- La montée en compétence des ambassadeurs du tri et de la prévention ; en les formant à cette thématique, il s'agissait d'être en mesure d'accompagner et de sensibiliser le plus de structures et de particuliers possibles du bien-fondé de la démarche, des apports positifs qui s'y rapportaient, et de la possibilité de la mettre en application facilement.

- Une meilleure connaissance du marché ; il s'agissait également d'effectuer un travail d'analyse des produits et des acteurs à disposition, afin d'aider la décision des futurs pionniers.

- Lancer des expérimentations ; détecter et développer les volontés de mise en application sur le territoire, afin de récupérer des retours d'expériences et des témoignages sur lesquels s'appuyer à l'avenir pour valoriser les changes lavables.

- Evaluer le potentiel tant économique qu'environnementale de cette action, au travers des chiffres collectés, pour appuyer la pertinence de cette réponse aux couches jetables, et mettre en avant la capacité du territoire à s'engager sur la voie de la transition écologique.

- Trouver les financeurs potentiels de ce type de projet.

- Impacter les tonnages de déchets du territoire à long-terme.

Résultats :

Des territoires expérimentaux ont pu être identifiés et accompagnés ; leur lancement étant récent, il est pour le moment difficile d'évaluer les conséquences chiffrées de ces expérimentations, même si les projections autour des économies liées à la fin de l'achat de couches jetables sont unanimes quant aux bénéfices financiers potentiels de l'opération.

La question des surcoûts liés au passage aux changes lavables peut par ailleurs s'appuyer sur un calcul effectué pour la micro-crèche des lucioles à Gevrey-Chambertin. Il est constaté que la première année est particulièrement coûteuse du fait de l'achat de matériel, mais que par la suite le choix se révèle payant sur le plan financier. Sur le plan environnemental, les chiffres sont éloquentes : les quantités d'eau et d'énergie nécessaires, de même que les déchets produits, sont drastiquement réduits (sur l'ensemble du cycle de vie du produit intégrant la production et le transport).

[Il est possible de consulter leur propre fiche OPTIGEDE pour plus de précisions : <http://www.optigede.ademe.fr/fiche/mise-en-places-de-couches-lavables-en-structure-d-accueil>]

Plus largement, ce groupe contribue à l'apparition d'une dynamique autour de cette question des couches lavables, et a permis à des projets d'être accompagnés tant financièrement qu'au niveau des formations, de la logistique ou des négociations auprès des élus. Il existe désormais une base sur laquelle pourront s'appuyer tous les futurs candidats à la transition du jetable au lavable, et le tabou entourant leur utilisation a été en partie levé grâce aux actions mises en œuvre sur le territoire. Par ailleurs, les ambassadrices ont inclus cet outil à leur argumentaire, permettant d'envisager une meilleure diffusion pour les années à venir auprès des habitants.

En ayant identifié les acteurs et les financeurs, ce groupe prépare le terrain à une diffusion à venir à mesure que les objectifs de réduction des déchets se font croissants, et a d'ores et déjà jeté les bases sur lesquelles s'appuieront les futurs projets.

Résultats quantitatifs

2 assistantes maternelles sont passés au jetables pour 3 enfants suite à la première phase de l'expérimentation.

4 articles presse

Résultats qualitatifs

Les articles presse ont permis de relayer la thématique. Les expérimentations ont créé du lien entre des personnes soient qui "ne connaissaient pas" ou "des personnes convaincues se sentant seules" pour relayer la pratique.

MISE EN OEUVRE

Planning

2016

En janvier, une première réunion pose les étapes souhaitées par les acteurs, et les buts recherchés. Des matrices AFOM (Atouts / Faiblesses / Opportunités / Menaces) sont réalisées collectivement, et les premières pistes de réflexion émergent.

Dès le mois de mai, les partenaires rencontrent les représentants des sociétés « locacouche » (Isère) et « lulu nature » (Vendée), qui présentent leurs retours d'expérience ainsi que leurs produits. Reprenant les conclusions dressées en janvier, cette rencontre vise à préciser les jalons vers une généralisation de l'utilisation des couches réutilisables, notamment en abordant la question des formations, des financements, des obstacles potentiels.

Une visite d'une micro-crèche utilisant le dispositif est organisée en juillet, à Gevrey-Chambertin (21).

En septembre, une comparaison est effectuée entre les différentes offres de formation, tandis qu'un état des lieux est dressé afin d'identifier les structures désireuses de s'engager dans la démarche, et les relais-clés sur lesquels s'appuyer. En parallèle, est étudié le retour d'expérience de la mise en place du dispositif à Gevrey-Chambertin.

En novembre, un territoire « pilote » est retenu : la Communauté de communes Fleur du Nivernais et Corbigny (aujourd'hui « Communauté de communes Tannay, Brinon, Corbigny »), avec la micro-crèche de Corbigny mais également des assistantes maternelles du « RAMPE » (Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants).

Du côté des outils pédagogiques, une valise « éco-family » est mise en place avec des objets du quotidien dans leur version réutilisable ; il est alors décidé d'y ajouter un échantillon de couches réutilisables (pour un montant de 130 euros), pour appuyer le travail des ambassadeurs-drices du tri et de la prévention des déchets.

2017

Le début de l'année est l'occasion de faire le point sur les avancées du projet, et de discuter des actions futures, notamment sur le thème de la communication et le projet d'une éco-crèche à Rouy, dans le centre du département, en plus de l'avancée des projets sur le territoire de Tannay-Brinon-Corbigny (micro-crèche et assistantes maternelles).

Une journée de formation est planifiée au SIEEEN le 7 février, avec l'entreprise « Locacouche » et la société « Eclaircie-Conseil ». Elle a rassemblé les ambassadeurs et ambassadrices « Tri - Prévention des Déchets » du SIEEEN et des partenaires afin de monter en compétence sur la question des couches lavables.

Un autre territoire « pilote » a par ailleurs été identifié, celui de la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne, et plus précisément la crèche de Clamecy. La présence d'un ESAT possédant un service de laverie approprié permettrait d'envisager une mise en place facilitée, mais les surcoûts occasionnés par la transition, mis en perspective avec la relative faiblesse du coût à l'unité d'une couche jetable, ont pris le pas sur les arguments touchant aux dangers pour la santé des enfants et aux conséquences environnementales.

Par la suite, des points sont régulièrement effectués sur les avancées des différents projets et expérimentations, et des études d'impacts chiffrés sont présentées afin d'appuyer l'argumentaire qui sera employé auprès des élus. Le groupe de travail permet une mutualisation des connaissances et des expériences qui doivent servir de base à la construction d'un argumentaire solide, susceptible de convaincre les décideurs de valider le projet.

En juillet, une rencontre est organisée dans les locaux de la micro-crèche de Corbigny, qui souhaite bénéficier d'un accompagnement pour le test des couches lavables, de même que le personnel du Relais d'Assistance Maternelle Parents Enfants (RAMPE), en 2 phases distinctes : de septembre à décembre 2017 pour le RAMPE, et de janvier à juin 2018 pour la micro-crèche. Le but est d'accompagner le changement de fonctionnement, de pérenniser la démarche et d'en dresser le bilan une fois la période de mise en place révolue. Les formules d'accompagnement proposées par la société « Eclaircie-Conseil » sont discutées à cette occasion.

En septembre, l'accompagnement débute pour un coût total de 7500 euros.

En décembre, une réunion de restitution est organisée ; sur les trois assistantes maternelles du RAMPE ayant fait le choix de tester les couches lavables, deux d'entre elles font le choix de les conserver à l'issue de la période d'accompagnement, la troisième reconnaissant quant à elle le bien-fondé de la démarche, tout en se voyant dans l'obligation d'arrêter pour des raisons personnelles.

2018

En 2018, poursuite des expérimentations : recherche de financement / achat de matériel.

Pour l'accompagnement de la microcrèche de Corbigny, il est actuellement en cours.

Moyens humains

Une chargée de mission pour l'animation du territoire « zéro déchet zéro gaspillage » consacre une partie de son temps à la recherche des participants et à l'animation des réunions, ainsi qu'à des formations (environ 0,2 ETP).

Moyens financiers

Les fonds délivrés par l'ADEME dans le cadre du CODEC ont été mobilisés pour soutenir certaines activités ; les autres organismes sollicités, comme la CAF ou le Département de la Nièvre, ne subventionnent pas à l'heure actuelle.

Des investissements en matériel sont nécessaires pour les structures expérimentant cette alternative, mais aussi pour équiper les ambassadeurs/drices de modèles de démonstration.

A titre d'exemple, auprès de l'entreprise Locacouche, l'achat de 45 couches et du matériel correspondant (lingettes, sacs, ...) pour équiper 3 à 5 assistantes maternelles équivaut à un investissement de 900 euros. Dans le cas d'un kit de démonstration, le coût est d'environ 130 euros.

Les formations et suivis effectués par l'entreprise Locacouche, quant à eux, ont également nécessité des fonds :

- L'accompagnement d'assistantes maternelles pendant 4 mois et d'une micro-crèche pendant 6 mois sur le secteur de Corbigny : 7 500 euros
- Coût de la formation du 7 février 2017 (pour les ambassadeurs du tri) : 1440 €

Partenaires mobilisés

Communauté de communes, centres sociaux, crèche, Conseil Départemental, CAF, ADEME

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce type d'action est parfaitement réitérable sur tous les types de territoire, même si quelques conditions préalables peuvent grandement favoriser leur mise en place ; par exemple, pouvoir commencer les expérimentations avec des petites structures : une micro-crèche, ou un Relais Assistantes Maternelles, afin de multiplier les chances de succès et de pouvoir montrer l'efficacité et la faisabilité de la démarche. Le choix a été fait de se concentrer sur la petite enfance du fait du trop grand nombre de freins existants pour les personnes âgées.

Difficultés rencontrées

Cette action ne s'est pas attachée à un lieu ou un projet, mais a fait le choix en amont de rassembler tous les acteurs pour définir une ligne commune et mutualiser les compétences / retours d'expériences, ce qui en fait une structure capable d'accompagner tous les porteurs de projet qui en exprimeront le besoin à l'avenir.

Recommandations éventuelles

Aller de petits pas en petits pas car les freins sont forts sur cette thématique et nécessite une acculturation en douceur.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | MENAGE | COUCHES LAVABLES | OPERATION PILOTE | CAMPAGNE D'INFORMATION | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-
Franche-Comté